

Herakles (Groupe Safran)

Mardi 18 décembre 2012

POINT PRESSE

www.cfecgc-herakles.org

HERAKLES (Groupe Safran) : convention cadres du 18 décembre

TANDIS QUE HERAKLES REUNIT LES 800 CADRES DE L'ENTREPRISE LE 18 DECEMBRE AU PALAIS DES CONGRES DE BORDEAUX, LA CFE-CGC FAIT LE POINT 8 MOIS APRES LA FUSION SME/SPS

UNE ENTREPRISE A LA RECHERCHE DE SA COHESION ORGANISATIONNELLE

L'organisation de l'entreprise en Business Units a été mise en place sans conduite du changement. Les personnels éprouvent de grandes difficultés à faire avancer les activités dont ils ont la responsabilité dès lors qu'elles requièrent l'intervention de plusieurs Business Units ou Directions Transverses.

L'efficacité globale de l'entreprise est altérée et des situations avérées de stress sont détectées, notamment auprès des personnels manageant des équipes ou des projets.

La CFE-CGC demande à la Direction de prendre la mesure de la situation actuelle et d'y apporter les actions correctives nécessaires. Dans bien des secteurs de l'entreprise, des décisions de bon sens suffiraient pour rétablir progressivement un climat de confiance.

HARMONISER LES CLASSIFICATIONS ET LES REMUNERATIONS

La négociation de la nouvelle convention d'entreprise a démarré à la fin de l'été 2012. L'enjeu est d'écrire les statuts sociaux de Herakles sous l'égide de la Convention de la Métallurgie et des accords du Groupe Safran, alors que SME relevait de la Convention de la Chimie.

La CFE-CGC rappelle que tous les thèmes sont ouverts à la négociation. Dans ce contexte, et compte-tenu des écarts constatés, la question des classifications et des rémunérations est un point majeur de cette négociation et nous n'en ferons pas l'impasse.

Alors que la fusion a eu lieu il y a désormais 8 mois, nous réclamons que la Direction mette le dossier des classifications et des rémunérations sur la table des négociations dès janvier prochain car les salariés expriment une attente forte.

La société Herakles comprend 2 300 salariés. Elle a été créée le 1^{er} mai 2012 suite à la fusion entre SME (Groupe SNPE) et Snecma Propulsion Solide (Groupe Safran). Depuis cet été, la Direction Générale et les partenaires sociaux ont ouvert la négociation visant à harmoniser les statuts des deux anciennes sociétés.

Contact Délégués Syndicaux Centraux CFE-CGC Herakles

Christian VELLA
Philippe GÉRY

christianvella@orange.fr
philippe.gery@cfe-cgc-sps.fr

06 10 32 65 67
06 08 33 11 47